



## ARRETE MUNICIPAL

CNR/WB/DH

N° 083-2023

**Objet** : Occupation du domaine public

Le Maire de la Commune de Touques,

Vu le code de la route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande faite par la société SPIE CITYNETWORKS, représentée par Madame HOUSSIN Mélissandre d'effectuer un remplacement de poteaux TELECOM, pour le compte d'Orange, 37, avenue Aristide Briand, à compter du 10/07/2023, pour une durée de 7 jours,

Considérant la nécessité d'autoriser la société SPIE CITYNETWORKS à procéder à ces travaux,

Sur proposition du Directeur Général des Services,

### ARRETE

**Article 1** : La société SPIE CITYNETWORKS est autorisée à exécuter les travaux précités, 37, avenue Aristide Briand, à compter du 10/07/2023, pour une durée de 7 jours.

**Article 2** : Pendant cette période, la société SPIE CITYNETWORKS sera autorisée à intervenir sur la chaussée, avec rétrécissement sur 1 voie.

Le dépassement et le stationnement seront strictement interdits aux abords des lieux d'intervention afin de permettre l'exécution des travaux. La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h.

**Article 3** : La société SPIE CITYNETWORKS mettra en place tous les panneaux nécessaires à l'information et à la sécurité des usagers en amont et en aval du chantier.

**Article 4** : La société SPIE CITYNETWORKS devra impérativement remettre en l'état la chaussée.

**Article 5** : Copie du présent arrêté sera transmise à la Police Nationale, aux Pompiers de Touques, aux Services Techniques Municipaux et à la société SPIE CITYNETWORKS.

Fait à Touques, le 05/07/2023

Le Maire,

Colette NOUVEL ROUSSELOT